

SEANCE du 4 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, et le quatre avril, à 18 heures 30,

Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nelly MEUNIER-CHANUT, Maire.

Nombre de membres :

Date de convocation 31 mars 2023

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Présents : Jean-Claude BOS, Bénédicte BOURGEON, Joël DEMULE, Carine PLUMIER, Philippe GELIN, Guy BUGAUD, Michel BAYLE, Isabelle BON, Sébastien GUILLOT, Mylène PLANKO, Alain BOURGEON, Michel BONNOT, Muriel RUSTAND, Jean-Yves CHARLES**Absents excusés avec procuration** : Dominique FONGARNAND a donné procuration à Jean-Claude BOS, Ophélie GOULEY a donné procuration Carine PLUMIER, Géraldine SARRON a donné procuration à Joël DEMULE, Valentin CADEL à Sébastien GUILLOT**Ne prennent pas part au vote** : Nelly MEUNIER-CHANUT, Michel BAYLE, Sébastien GUILLOT, Alain BOURGEON, Michel BONNOT, Muriel RUSTAND**Secrétaire de séance** : Guy BUGAUD**Rapporteur** : Joël DEMULE**N° DE2023-49****Objet : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2023**

Monsieur Joël DEMULE rappelle l'enveloppe budgétaire votée au Chapitre 65 - Autres charges courantes - article 6574 d'un montant total de 20 400 € (dont 4 021€ montant réparti pour les écoles) et 16 379 € pour les subventions aux associations Fontenoises et extérieures.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder à la répartition de la somme d'un montant de 16 379 € aux associations Fontenoises et extérieures comme suit :

***Subventions de fonctionnement :**

Association du souvenir de Champforgeuil	70,00 €
La Pêche Fontenoise	0 €
Claire Fontaine	3 000,00 €
Union Sportive Rully Fontaines	1750,00 €
Amicale sapeur pompier	0,00 €
Chasse en plaine	360,00 €
Claq motos	200,00 €
Bibliothèque pour tous	1560,00 €
Basket club Fontaines Rully	475,00 €
Convi danse	0,00 €
Education et activités canines Fontenoise	0,00 €
Foyer Rural	1550,00 €
GRAF	0,00 €
Tennis Club	0,00 €
Fontaines Patrimoine	450,00 €

Total 9 415,00 €

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 071-217102029-20230404-DE2023_49-DE



*Subventions spécifiques

Claire Fontaine foncier	2 100,00 €
Réserve subventions appel à projet	3 564,00 €
C.A.T de VIREY	500,00 €
Amicale des conscrits	400,00 €
Union sportive Rully Fontaines tournoi futsal	400,00 €
Total	6 964,00 €

- autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Secrétaire
Guy BUGAUD



Le Maire
Nelly MEUNIER-CHANUT

